

Compte-rendu de la réunion du Comité du jeudi 27 mars 2014.

Le Bureau s'est réuni au siège de l'Académie le jeudi 27 mars 2014 à 15 h. M. René PATAUD, doyen des Membres du Comité élu par l'Assemblée Générale du 21 mars, préside de droit la séance.

Membres du Comité :

Présents : tous, à savoir : M. René PATAUD doyen d'âge ; et par ordre alphabétique :

Mesdames et Messieurs André AUGENDRE, Gérard BACOT, Pierre BISSUEL, René BONCOMPAIN, Pierre BRES, Jean-Pierre CHANTIN, Pierre FAURE, Monique FRAISSE, Janine MEAUDRE, René PATAUD, Michel ROUGIER, Maurice SAULNIER, Daniel TRONCY, Simone VOGELGESANG.

Au total quatorze Membres.

> Avant l'ouverture des débats, M. Daniel TREMBLAY, Président de l'Académie, non Membre du nouveau Comité, adresse une allocution émue aux élus du Comité présents. Il adresse ses remerciements à toutes et à tous. L'Académie continue ; toujours Membre Titulaire de l'association, il sera toujours près de tous.

Peu après son allocution, M. TREMBLAY se retire.

> M. René PATAUD doyen d'âge du Comité déclare ouverte la séance de travail du Comité, réuni pour procéder à l'élection du nouveau Président et des autres Membres du nouveau Bureau.

Neuf postes sont statutairement à pourvoir :

Un Président

Deux Vice-présidents

Un Secrétaire Général avec le titre de Secrétaire Perpétuel

Un Trésorier

Un Trésorier adjoint

Un Secrétaire (secrétaire administratif)

Un Secrétaire adjoint (Secrétaire administratif adjoint)

Un Bibliothécaire,

auxquels le Comité pourra éventuellement décider d'adjoindre à titre de Membres du Bureau une ou plusieurs personnes prise en son sein.

- Election du nouveau Président :

> M. PATAUD président de séance donne la parole aux Membres du Comité sur les candidatures à ce poste.

> M. BRES déclare souhaiter que M. Michel ROUGIER se porte candidat à la Présidence de l'Académie.

> M. ROUGIER se déclare surpris de l'honneur qui lui est fait ; il n'a pour sa part jamais aspiré à ce poste, *a fortiori* jamais réclamé quoi que ce soit ; il est prêt cependant à accepter si aucune autre candidature ne se déclare. Il ne veut pas de conflits et de querelles internes ; c'est dans cette optique qu'il se déclare prêt à présenter sa candidature, si aucune candidature ne s'oppose à la sienne.

> Mme VOGELGESANG estime que M. ROUGIER a en tant que Président de la Commission Claude-Bernard démontré sa faculté de diriger une équipe et d'être à l'écoute de tous.

On passe au vote.

Les votes s'opèreront à bulletins secrets avec urne.

Il est convenu qu'après le vote les Bulletins ayant servi aux votes seront immédiatement détruits.

Le plus jeune membre du Comité, qui est M. Pierre CHANTIN, est désigné pour procéder au dépouillement des voix.

On procède au vote selon la règle adoptée.

Au dépouillement, 14 votants.

Aucune abstention.

13 Bulletins valides, un bulletin nul.

13 Bulletins au nom de M. Michel ROUGIER.

1 Bulletin Nul.

Aucune réclamation.

M. Michel ROUGIER est déclaré élu Président de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais pour trois ans.

M. ROUGIER est installé au fauteuil présidentiel.

> M. ROUGIER remercie le Comité pour son élection. L'Académie entre dans une nouvelle période de trois ans. Le Président ne peut faire le travail seul : il y faut une équipe. Lui-même respectera tout ce qui s'est fait à l'Académie dans le passé, se plaçant dans une continuité : nous sommes en effet le fruit d'un passé, et c'est sur ce passé que l'avenir se construit. Ceux qui n'ont pas de racines n'ont pas d'avenir.

Il propose au Comité de nommer M. Daniel TREMBLAY, son prédécesseur Président honoraire de l'Académie.

Il est procédé au vote demandé.

Pour : unanimité.

Contre : personne.

Abstentions : aucune.

Aucune observation.

Le Comité a décidé de nommer M. Daniel TREMBLAY Président honoraire de l'Académie.

ooooo

- Election des deux Vice-présidents :

- Election du premier Vice-président :

> *M. Gérard BACOT Vice-président sortant déclare accepter d'être à nouveau candidat au même poste.*

Aucun autre candidat ne se déclare.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 Bulletins valides, aucun bulletin nul.

12 bulletins au nom de Gérard BACOT.

1 Bulletin au nom de Mme Simone VOGELGESANG, non candidate au poste

1 Bulletin blanc.

Aucune réclamation.

M. Gérard BACOT est déclaré élu 1^{er} Vice-président de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais pour trois ans.

- Election du second Vice-président :

> *Mme Simone VOGELGESANG Vice-président sortant se déclare à nouveau candidate au même poste.*

Aucun autre candidat ne se déclare.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 Bulletins valides, aucun bulletin nul.

13 bulletins au nom de Simone VOGELGESANG.

1 Bulletin au nom de M. Pierre BRES, non candidat au poste.

Aucune réclamation.

Mme Simone VOGELGESANG est déclarée élue 2^{ème} Vice-présidente de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais pour trois ans.

- Election du Secrétaire Général ayant titre de Secrétaire Perpétuel :

> *M. Maurice SAULNIER Secrétaire Général sortant se déclare à nouveau candidat au même poste.*

Aucun autre candidat ne se déclare.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 Bulletins valides, aucun bulletin nul.

14 bulletins au nom de Maurice SAULNIER.

Aucune réclamation.

M. Maurice SAULNIER est déclaré élu Secrétaire Général ayant titre de Secrétaire Perpétuel pour trois ans.

- Election du Trésorier :

> M. ROUGIER Président de l'Académie et précédemment Trésorier rappelle que le Président d'une association ne peut être Trésorier.

Il déclare qu'il jugerait dans un bon ordre des choses que le Trésorier adjoint, en l'occurrence M. Pierre BRES, se présente comme candidat au poste de Trésorier.

> M. BRES déclare être prêt à accepter de poser sa candidature, mais que si quelqu'un de plus qualifié ou disponible se présentait au poste, il n'y fera aucune opposition.

Aucun autre candidat ne se déclare.

M. Pierre BRES est candidat.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 Bulletins valides, aucun bulletin nul.

14 bulletins au nom de Pierre BRES.

Aucune réclamation.

M. Pierre BRES est déclaré élu Trésorier pour trois ans.

- Election du Trésorier adjoint :

> M. Pierre BRES Trésorier souhaiterait que M. Jean-Pierre CHANTIN présente sa candidature.

> M. CHANTIN accepte de poser sa candidature, mais en déclarant au préalable qu'il n'acceptera jamais de se présenter à la candidature du poste de Trésorier, et qu'il est entendu qu'il veut bien s'occuper de la gestion des fichiers de l'Académie, mais en aucun cas de la passation des écritures comptables n'ayant aucune compétence dans cette discipline !

On procède au vote sur ces bases.

Au dépouillement, 14 votants.

Aucune abstention.

13 Bulletins valides, 1 nul.

12 bulletins au nom de Jean-Pierre CHANTIN.

1 Bulletin blanc.

Aucune réclamation.

M. Jean Pierre CHANTIN est déclaré élu Trésorier adjoint pour trois ans.

- Election du Secrétaire (Secrétaire administratif) :

> M. ROUGIER Président rappelle qu'il s'agit d'un poste important.

> M. Daniel TRONCY Secrétaire sortant déclare se présenter à nouveau pour le poste, si des candidats préférables ne se manifestent pas.

> *Aucun autre candidat ne se manifeste.*

M. Daniel TRONCY est candidat.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

13 bulletins valides, un bulletin nul.

12 bulletins au nom de Daniel TRONCY.

1 Bulletin blanc.

Aucune réclamation.

M. Daniel TRONCY est déclaré élu Secrétaire pour trois ans.

- Election du Secrétaire adjoint (Secrétaire administratif adjoint) :

> M. TRONCY Secrétaire sollicite la candidature de Mme Janine MEAUDRE.

Mme Janine MEAUDRE accepte de présenter à nouveau sa candidature précisant que sa responsabilité à ce poste sera essentiellement celle de s'occuper de la réalisation du bulletin annuel..

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 bulletins valides.

Un bulletin nul.

12 bulletins au nom de Janine MEAUDRE.

1 Bulletin blanc.

Aucune réclamation.

Mme Janine MEAUDRE est déclaré élue Secrétaire adjointe pour trois ans.

ooooo

- Election du Bibliothécaire :

> M. AUGENDRE Bibliothécaire sortant présente à nouveau sa candidature, pour continuer le travail de réorganisation en cours de la Bibliothèque.

On procède au vote.

Au dépouillement par M. CHANTIN, 14 votants.

Aucune abstention.

14 bulletins valides, aucun bulletin nul.

14 bulletins au nom d'André AUGENDRE.

Aucune réclamation.

M. André AUGENDRE est déclaré élu bibliothécaire pour trois ans.

ooooo

Les neuf postes de Bureau énumérés par les statuts sont dès ce moment pourvus.

> M. FAURE propose l'élection d'un dixième Membre, qui serait en, chargé de la gestion numérique de l'Académie, et avance le nom de M. René BONCOMPAIN.

> M. ROUGIER Président estime que M. BONCOMPAIN conviendrait effectivement pour ce poste, si ce dernier, qui vient d'être élu Premier Adjoint de la Commune d'ARNAS, estime que son travail sur le site internet de l'Académie, ainsi que le suivi des problèmes de gestion numériques sont compatibles avec ses autres engagements extérieurs à l'Académie.

> M. BACOT Vice-président souhaite l'entrée M. René BONCOMPAIN au Bureau à titre de Membre et qu'il soit chargé du site internet.

Le Comité décide que soit mise aux voix l'élection de M. René BONCOMPAIN comme Membre du Bureau, chargé des questions numériques.

On procède à un vote sur cette base.

Au dépouillement, 13 bulletins ;

Une abstention.

13 Bulletins au nom de René BONCOMPAIN.

Aucune réclamation.

M. René BONCOMPAIN est élu Membre du Bureau chargé de la gestion numérique de l'Académie pour trois ans.

ooooo

- Questions diverses :

> Mme FRAISSE qui s'occupe de la vente des publications de l'Académie lors des conférences publiques souhaiterait l'aide d'une équipe.

> Mme VOGELGESANG signale qu'elle est elle-même seule à s'occuper du service du bar du hall de l'Auditorium lors des conférences, et qu'une équipe étoffée serait nécessaire pour cela aussi.

> M. ROUGIER Président se déclare favorable à la constitution d'équipes de travail, non seulement pour la vente des publications, mais encore plus généralement sur chaque sujet : Bibliothèque, Informatique, Administration...

> M. ROUGIER Président demande au Comité de s'entendre sur la fixation d'une date pour une réunion de présentation de la nouvelle équipe chargée d'animer la vie de l'Académie à l'ensemble de nos Collègues titulaires et émérites dans les prochaines semaines.

Après discussion, l'entente se fait sur **le mercredi 21 mai à 17 h**, dans la salle du fond de l'étage du siège de l'Académie

> Le Président ROUGIER déclare qu'il est nécessaire de réactiver l'intérêt des Membres Titulaires pour les activités de l'Académie. Cela devra faire l'objet d'une réflexion ultérieure(mais prochaine) approfondie.

> M. SAULNIER note l'urgence de faire réaliser un tirage couleur de la feuille de présentation de l'Académie comportant Bulletin d'adhésion.

> Mme VOGELGESANG qui tient le bar dans le hall de l'auditorium souhaite qu'on parle à l'avance de la préparation matérielle de la conférence prochaine du 12 avril.

> Le Président ROUGIER estime que sa présence ne sera pas indispensable à toutes les séances publiques du samedi.

Il demande au Secrétaire Perpétuel de lui fournir avant chacune des séances publiques une petite fiche systématique sur le conférencier et la conférence.

> M. SAULNIER le fera. Il estime par ailleurs qu'il est important que le président de séance aux séances publiques rappelle au public qu'il y a à l'Académie offre pour la consultation nombre d'ouvrages et de documents, et lui annonce la date et la teneur de la réunion publique suivante.

> Il est demandé quand aura lieu la présentation publique de M.BONCOMPAIN nouveau Membre Titulaire.

> M. BACOT Vice-président insiste pour que cette présentation soit faite le plus tôt possible. Il demande que l'on s'entende sur le Membre de l'Académie qui le présentera.

> M. BONCOMPAIN souhaiterait être présenté par une « marraine ».

> Madame VOGELGESANG présentera M. BONCOMPAIN.

*Il est rappelé que l'Académie tiendra une **conférence de presse le mercredi 9 avril, jour de la Présentation du Bulletin.***

>Mme MEAUDRE informe le Comité à ce sujet que la convocation est prête, et sera expédiée incessamment : seul ne nom du Président de l'Académie restait à y préciser.

La date de la prochaine réunion des Membres du Comité **est fixée exceptionnellement le JEUDI 17 AVRIL A 15 H** *****

L'ordre du jour étant épuisé et les questions traitées, la séance est close à 17 h.

Villefranche s/s, le 31 mars 2014. - Le Secrétaire administratif : Daniel TRONCY.

Vu et accepté pour diffusion – Villefranche s/s, le 3 avril 2014. - Le Président : Michel ROUGIER.